VERNIER
Une Ville pas Commune

M 110 – 26.11

Motion du Conseil municipal de Vernier du 10 novembre 2026

relative à l'objet suivant :

LE BUDGET DE VERNIER EN 100 FRANCS

le Conseil municipal de Vernier, par 29 OUI et 2 abstentions,

invite le Conseil administratif :

1. À compléter, à la suite de l'adoption de chaque budget communal, l'information publiée dans ActuVernier par une présentation synthétique, visuelle et accessible des principales données du budget, notamment en illustrant, sur une base de 100 francs, la répartition des dépenses et la provenance des recettes de la Commune, et en permettant, lorsque cela est pertinent, une comparaison avec le budget précédent et en accompagnant la présentation, dans la mesure du possible, d'exemples concrets de prestations et de projets verniolans.

